

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 225

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Décembre 1982

Une perle de l'A.F.P. (10 XI) : « L'OLP pose comme préalable à sa reconnaissance d'Israël d'obtenir la garantie des Etats-Unis qu'elle participera *à pied* d'égalité avec les autres parties arabes à des négociations de paix... »

« Tournus » (!)

A propos de l'élection des conseillers fédéraux : « L'idée se développe de favoriser un *tournus* plus rapide entre les cantons. »

Ce barbarisme alémano-romand a figuré (notamment) le 15 novembre dans l'éditorial d'un distingué quotidien de Genève... On en est là !

En français : rotation, tour de rôle, alternance.

(Défense du français, No 225, décembre 1982)

A la tête

L'Agence France-Presse nous a servi cette phrase dans les journaux du 27 octobre : « Mgr Giovanni Benelli fut, pendant les deux conclaves de 1978, *à la tête* de la liste des « papabili »... »

Mgr Benelli a été deux fois tête de liste.

Dans l'expression « être à la tête », ce dernier mot désigne la place de celui qui commande, dirige : être à la tête d'une entreprise.

(Défense du français, No 225, décembre 1982)

A peine

Cette locution est de celles qui (comme *peut-être*, *du moins*, *sans doute*, etc.), placées en tête de la proposition, sont généralement suivies de l'inversion du sujet si celui-ci est un pronom personnel : A peine est-il hors de son lit... A peine il est hors de son lit... (Ac.)

Sinon, le sujet précède le verbe et se répète (facultativement) par un pronom personnel : A peine le soleil était-il levé...

Dans la phrase suivante, l'inversion est extravagante : « Les feux de la rampe de cette session ministérielle du GATT *sont-ils* à peine allumés, que déjà crépitent les « petites phrases » méchantes. »

(Défense du français, No 225, décembre 1982)

« Réviseur »

C'est vraisemblablement sous l'influence de l'allemand *Revisor* qu'on parle chez nous de *réviseur* des comptes (comme plusieurs journaux l'ont fait lors d'un procès concernant la fondation F. Weber).

Le mot propre est : vérificateur des comptes.

D'après les dictionnaires, « réviseur » s'emploie plus spécialement pour désigner la personne qui revoit des épreuves typographiques.

(Défense du français, No 225, décembre 1982)

« Tennisman »

Ce terme cher aux chroniqueurs sportifs (avec son pluriel *tennismen* et son féminin *tenniswoman* !) fait partie de la série des vocables prétendument anglais qui n'existent pas en anglais...

Dans cette langue, en effet, on dit *tennis-player*, qui est l'exact équivalent de « joueur de tennis ».

Il n'en est que plus curieux que « joueur de tennis » soit si peu utilisé en français...

(Défense du français, No 225, décembre 1982)

Plain-pied

« La voie qu'il a ouverte à notre équipe nationale est la bonne. Maintenant que les Suisses s'y sont engagés de *plein pied*, il ne reste plus qu'à souhaiter... » (Feuille d'avis de Neuchâtel, 19 XI).

L'expression correcte est : de plain-pied (du latin *planus*, égal). Elle signifie « au même niveau » : les pièces de ce logement sont de plain-pied. Au sens figuré : sans difficulté d'accès ; être de plain-pied avec quelqu'un : être sur le même plan, en relations aisées avec lui.

(Défense du français, No 225, décembre 1982)